



D I C R I M

Document d'Information Communal
sur les Risques Majeurs



Commune de Lestiu





La sécurité des personnes étant une priorité, la commune dispose d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS*) qui définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

Sont nommés risques majeurs les événements dont les effets occasionnent des dommages d'une exceptionnelle gravité dépassant les capacités de réaction ordinaires des pouvoirs publics (avalanche, inondation, fuite radioactive, éruption volcanique, etc.).

Lestiu en recense 6 :

- Inondation
- Transports de Matières Dangereuses (TMD)
- Risque nucléaire
- Événements météorologiques
- Risque aérien
- Contamination par la volaille

Comme l'information de la population est pour nous une priorité, ce document, le DICRIM, synthétise l'ensemble de ces risques et les mesures de sécurité à appliquer. Il doit être conservé.

Pascal Guénin
Maire de Lestiu

CARTOGRAPHIE DES RISQUES A LESTIOU



INFORMATION ET ALERTE

L'information peut être donnée par l'affichage sur les cidex et sur le site internet de la commune (www.lestiou.fr) dans le cas d'un délai suffisant. Dans l'urgence elle sera livrée par téléphone ou par porte à porte.

L'alerte sera quant à elle diffusée par téléphone et porte voix dans les rues. Veuillez respecter les consignes qui vous seront alors indiquées.

Pour vous tenir informés du déroulement de l'intervention de secours, écoutez la radio sur France bleu Orléans (100.9) ou Plus FM (92.1).



La fin d'alerte sera signifiée par porte voix dans les rues.

LIEU DE REGROUPEMENT

Si l'incident nécessite l'évacuation de certains domiciles, le regroupement se fera salle des associations, 26 Grande rue.

RISQUES NON MAJEURS

Risque aérien

Accident d'ULM peut représenter un risque s'il survient sur l'autoroute, la RD ou la voie ferrée. Le survol de Lestiou étant interdit il y a pas de risque pour les habitations.

Si vous êtes témoin d'un accident prévenez le 18 depuis en fixe ou le 112 depuis un portable

Risque de contamination par la volaille

Il sera demandé par téléphone aux propriétaires de confiner leur volaille.

CONTACTS UTILES

Sapeur pompier	18	Urgence	112	Infos routière	0 800 100 200
SAMU	15	Mairie	02 54 81 06 24	Carte de vigilance des crues :	
Gendarmerie	17			www.vigicrue.ecologie.gouv.fr	



RISQUE D'INONDATION

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone due à une augmentation du débit d'un cours d'eau.

Le risque d'inondation est très faible sur la commune que ce soit par une crue de la Loire ou par la remontée de nappe.

Toutefois la remontée de nappe associée à une crue de la Loire peut faire sortir le Lien de son lit exposant ainsi les habitations de la rue basse. Le PPI interdit tout remblais des terrains bordant le Lien afin d'éviter une augmentation des courants lors de la crue.

Quelles sont les risques ?

Pour les hommes : noyade, électrocution, blessures diverses...

Pour les biens : détériorations et/ou destruction.

Pour l'environnement : multiples pollutions.

Conduite à tenir :

Avant

Mettez les produits toxiques hors d'atteinte.

Coupez l'électricité et le gaz.

Fermez portes, fenêtres, soupiraux et aérations.

Si possible mettez vos véhicules à l'abri.

Laissez vos enfants à l'école, ils y sont en sécurité et pris en charge.

Pendant

Mettez vous à l'abri salle des associations.

Ne téléphonez qu'en cas d'urgence. Libérez les lignes pour les secours.

Après

Contrôlez ou faites contrôler votre installation électrique et gaz avant de les rétablir.

Aérez et nettoyez les pièces.

Chauffez dès que possible.

Contactez la mairie pour connaître les démarches à suivre (Arrêté de catastrophe naturelle).



RISQUES METEOROLOGIQUES

Les risques météorologiques sont les phénomènes climatiques qui peuvent se manifester dans la région et évoluer dangereusement, pouvant entraîner des conséquences graves sur les personnes et les biens : orages, fortes précipitations, vent violent, neige/verglas, canicule.

La vigilance météo est une information mise à disposition de tous, à tout moment : **Météo France** : **3250** ou **0 892 68 02 41** (le dernier chiffre correspond au département) ou sur le site **www.meteofrance.com**.

Conduite à tenir dès le niveau d'alerte orange

De façon générale, évitez les déplacements

Précipitations :

Risque d'inondation par ruissellement sur les terrains en bordure de champs : reprendre les consignes données pour les inondations.
Ne vous engagez pas sur une voie inondée.

Orage:

Risque d'inondation par ruissellement sur les terrains en bordure de champs : reprendre les consignes données pour les inondations.
Évitez l'utilisation du téléphone et appareils électriques.
Mettez à l'abri les objets sensibles au vent.
Ne vous abritez pas sous les arbres.

Vent violent :

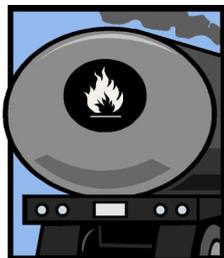
Fermez vos volets
Ranger ou fixer les objets susceptibles d'être emportés.

Neige/verglas

Protégez vos canalisations d'eau contre le gel.

Canicule :

N'hésitez pas à aider ou à vous faire aider. Passez au moins 3 heures par jour dans un endroit frais (climatisé, ventilé).
Rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.
Buvez fréquemment et abondamment même sans soif.
Prenez des nouvelles de vos voisins, surtout s'ils vivent seuls et sont âgés.
Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (12 h-17 h)



TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Le risque de transport de matières dangereuses correspond au transport que ce soit par voie routière, ferroviaire ou par canalisation de matières dangereuses telles que des produits inflammables, explosifs, toxiques, corrosifs ou radioactifs.

A Lestiu, le transport de matières dangereuses s'effectue par gazoduc, voies ferroviaires et routières (A10 et RD 2152).

Les risques sont : nuage toxique, explosion, incendie, radiation et pollution.

Témoins d'un accident, que faire ?

- Relevez les numéros apposés sur une plaque orange à l'avant et à l'arrière gauche du véhicule :

58

N° identification du danger

2014

N° identification de la matière

- Prévenez les secours :
Depuis un fixe : **18**, depuis un portable : **112**
- En cas de feu ou de fuite, éloignez-vous d'au moins 300 m aussi vite que possible

Conduite à tenir en cas d'alerte :

- Mettez vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Laissez vos enfants à l'école
- Fermez portes, fenêtres, soupiraux et aération
- Coupez le gaz, l'électricité et climatisation
- Ne fumez pas et n'utilisez aucune flamme
- Evitez de téléphoner



RISQUE NUCLEAIRE

Les centrales de production d'électricité nucléaire peuvent en cas d'événement accidentel grave présenter des risques d'irradiation et de contamination pour le personnel, les populations avoisinantes et l'environnement.

Lestiou se situant dans un rayon de 2 km de la centrale nucléaire de Saint Laurent des Eaux, c'est le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la centrale qui définit l'état de crise.

L'alerte

- **Sirène de la centrale** : 3 signaux sonores prolongés et modulés d'1 minute et 41 secondes chacun et séparés d'un intervalle de 5 secondes.
- **Téléphone** : la préfecture, Grâce à son système automatique GALA, joindra par téléphone chaque foyer.
- **Porte voix** : la commune relayera l'alerte par passage dans les rues à l'aide d'un porte voix
- **Radio** : Sweet FM (89.4) et radio France Bleu Orléans (100.9) relaient l'alerte et les consignes

Conduite à tenir en cas d'alerte :

- Mettez vous à l'abri
- Laissez vos enfants à l'école
- Calfeutrez portes, fenêtres, soupiraux et aération
- Coupez la climatisation
- Ne téléphonez qu'en cas d'urgence
- Ne prenez les comprimés d'iode que sur consigne de la préfecture

Fin d'alerte :

- **Sirène de la centrale** : son continu de 30 secondes
- **Porte voix** : passage dans les rues à l'aide d'un porte voix
- **Radio** : Plus FM (92.1) et radio France Bleu Orléans (100.9)